



Horgues, le 29 juin 2026,

**Jean-Michel SÉGNERÉ**  
Maire de Horgues

**M. Jean SALOMON**  
**Préfecture des Hautes-Pyrénées**  
Place Charles de Gaulle  
65 000 TARBES

N/Réf. : JMS/VPC/26/

Objet. : **conséquences stationnement illicite de gens du voyage**

Monsieur le préfet,

Afin d'assurer la sécurité des riverains et sur conseils des services de la gendarmerie, nous avons massivement investi dans différents moyens pour éviter l'intrusion sur nos installations municipales, de véhicules et de résidences mobiles : portails, clôtures, rochers, portique, ...

Or, ce jour, ce sont 120 caravanes et autant de véhicules terrestres avec toujours une tension extrême qui ont envahi les terrains de football de la commune de Horgues (honneur et annexes).

Devant cet état de fait et sans mesures fortes et acceptables des services de l'Etat, vous nous voyez contraints après concertation et accord unanime de l'ensemble du conseil municipal **de faire valoir un droit de retrait des élus**, (dont nous savons le non fondé juridique) jusqu'au départ total des gens du voyage de la commune de Horgues : seule solution envisageable pour éviter une démission et les conséquences pour le quotidien des horguaises et des horguais dont nous voulons dans l'exercice de nos fonctions rester proches et solidaires.

De plus, j'ai donné comme consigne à nos agents territoriaux techniques de ne pas intervenir à proximité des installations et à nos agents administratifs de ne pas communiquer avec les résidents mobiles.

A l'heure où nous devons gérer l'exaspération totale de nos populations et où nous, maires et élus locaux de l'agglomération tarbaise sommes violemment stigmatisés par le MRAP entre autres, vous comprendrez notre exaspération et notre envie légitime de laisser à d'autres la violence comme celle que nous subissons.

A titre personnel, je continuerai à participer à toute réunion constructive à ce sujet mais quitterai systématiquement la salle à chaque fois que des paroles vertueuses l'emporteront sur des décisions concrètes et efficaces.

Bien respectueusement

Jean-Michel SÉGNERÉ



Copies à :

M. Patrick VIGNES, Président de la CA TLP

M. Michel PELIEU, Président du CD 65

M. Jean-Marc BOYA, Délégué « Gens du Voyage » à la CA TLP